

DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 avril 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Laurence Parent	<p>Madame Laurence Parent; conseil d'arrondissement du 2 avril 2012 :</p> <p>Mme Parent a soumis une requête en vue de l'aménagement d'une entrée charretière vis-à-vis le débarcadère qui a été mis en place face à son lieu de résidence. Faisant état des réserves d'ordre technique qui lui ont été transmises à l'endroit de cette demande, elle désire connaître les suites qui seront accordées à ce dossier.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, SE DÉCLARE AU FAIT DU DOSSIER ET MENTIONNE QU'UNE PROPOSITION DE SOLUTION SERA INCESSAMMENT COMMUNIQUÉE À LA CITOYENNE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUIVI.</p> <p>DOSSIER GDC : 10-226027 RELANCE</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Solange Leclerc	<p>Madame Solange Leclerc ; conseil d'arrondissement du 2 avril 2012 :</p> <p>Mme Leclerc rend compte de son dévouement envers les animaux de compagnie. Elle fait état de ses préoccupations à l'égard de l'entreprise qui fournit les services de fourrière pour le compte de l'arrondissement. Sachant que le contrat avec la firme Le Berger Blanc Inc. tombe à expiration en avril 2012, elle désire savoir si un nouveau refuge sera mis à la disposition des résidents de Rosemont-La Petite-Patrie.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>J. Bédard</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DU GREFFE</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS CROTEAU, FAIT ÉTAT DES MESURES PRISES PAR LA VILLE VIS-À-VIS LE BERGER BLANC INC. DEPUIS LA DIFFUSION D'UN REPORTAGE PAR LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. IL INDIQUE QU'UN PROJET DE MISE SUR PIED D'UN SERVICE DE FOURRIÈRE ANIMALE ENTIÈREMENT GÉRÉ PAR LA VILLE EST ACTUELLEMENT À L'ÉTUDE.</p> <p>LA DIRECTRICE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DU GREFFE, JOSÉE BÉDARD, EXPLIQUE QUE LE BERGER BLANC INC. FAIT L'OBJET DE VISITES D'INSPECTION SYSTÉMATIQUES DEPUIS LE MOIS DE SEPTEMBRE 2011 ET SIGNALE QUE L'ENTREPRISE S'EST CONFORMÉE EN TOUS POINTS AUX DEMANDES FORMULÉES PAR LA VILLE. L'ARRONDISSEMENT PROCÈDE À L'HEURE ACTUELLE À UNE RÉVISION DU CAHIER DES CHARGES EN PRÉVISION DU LANCEMENT PROCHAIN D'UN APPEL PUBLIC D'OFFRES. LE CONTRAT SUR LE POINT D'ÉCHOIR, SERA ENTRE-TEMPS RECONDUIT SUR UNE BASE INTÉRIMAIRE. MME BÉDARD CONCLUT EN DONNANT L'ASSURANCE QUE LA CITOYENNE SERA TENUE INFORMÉE DE L'ISSUE DES DÉMARCHES EN COURS.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DU GREFFE, POUR SUIVI.</p> <p>Dossier GDC : 12-69806</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Mathieu Crevier	<p>Monsieur Mathieu Crevier; conseil d'arrondissement du 2 avril 2012 :</p> <p>M. Crevier soumet deux questions au conseil :</p> <p>1) M. Crevier exprime l'opinion que les espaces du parc Rosemont nécessiteraient des améliorations, notamment par la réfection de son terrain de soccer, la mise aux normes de ses modules de jeu pour enfants 2-5 ans et par l'aménagement d'une aire d'exercice canin. Le terrain vacant adjacent situé à l'intersection des rues Dandurand et D'Iberville mériterait par ailleurs d'être considéré à des fins de conversion en espace vert municipal.</p> <p>2) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés ».</p>	<p>F.W. Croteau</p> <p>J. Savard</p> <p>M.-A. Gadoury</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, RAPPELLE QUE LE TERRAIN VACANT EN QUESTION ABRITAIT UN POSE D'ESSENCE ET QUE CELUI-CI APPARTIENT TOUJOURS À LA FIRME ULTRAMAR. LA HAUTE TENEUR DE CONTAMINANTS DES SOLS SE PRÊTE PEU À LA CONVERSION SOUHAITÉE PAR M. CREVIER.</p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, JACQUES SAVARD, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE DES TRAVAUX DE NETTOIEMENT DE GAFFITI À L'INTENTION DU CHALET DE PARC SONT PRÉVUS POUR LE PRINTEMPS 2012, MAIS QU'À SA CONNAISSANCE AUCUNE AUTRE INTERVENTION N'EST PLANIFIÉE EN CE MOMENT POUR LE PARC ROSEMONT. IL CONVIENT NÉANMOINS D'EFFECTUER DES VÉRIFICATIONS POUR CE QUI EST DES MODULES DES AIRES DE JEU POUR ENFANTS. M. SAVARD COMMUNIQUERA AVEC LE CITOYEN POUR FOURNIR UN COMPLÉMENT D'INFORMATION À CE CHAPITRE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, ANNONCE QU'IL AMORCERA UNE TOURNÉE DE SON DISTRICT AU MOIS DE MAI 2012. IL ENTEND COMMUNIQUER À CETTE ÉPOQUE AVEC LE CITOYEN CREVIER.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p>DOSSIER GDC : 12-69831</p>

DOSSIERS OUVERTS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 2 avril 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			Aucune question émise via Internet n'a été référée aux directions de l'arrondissement, à la suite de la séance tenue le 2 avril 2012.